

CONTRAT DE MENSUALISATION
FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A remplir uniquement si vous optez pour la mensualisation pour la première fois.
A retourner avant le 1^{er} février de l'année N à l'adresse :

Si vous êtes déjà mensualisé, votre contrat de mensualisation est reconduit d'une année sur l'autre

Titulaire du contrat d'abonnement (adresse envoi des factures et échéancier) :

Nom : _____ Prénom : _____
N° : _____ Rue : _____
Appt n° : _____ Complément d'adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Mail : _____ Tél : _____

Titulaire du contrat de mensualisation (payeur) (envoi échéancier) :

! Joindre un justificatif d'identité si le payeur est différent du titulaire de l'abonnement

Nom : _____ Prénom : _____
N° : _____ Rue : _____
Appt n° : _____ Complément d'adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Mail : _____ Tél : _____

Contrat d'abonnement :

Adresse du compteur / branchement : _____

Nombre de personnes dans le logement : _____

Fait à _____, le _____

Signature du payeur
Précédée de la mention « Bon pour
acceptation »

ANNEXE

Contrat de mensualisation valable pour les communes suivantes :

Pour la mensualisation de l'eau :

Annéville-la-prairie, Briaucourt, Daillancourt, Forcey, Foulain, Froncles, Gillancourt, Guindrecourt-sur-Blaise, Lamancine, Lanques-sur-Rognon, Laville-aux-Bois, Louvieres, Luzy-sur-Marne, Marbéville, Marnay-sur-Marne, Meures, Montsaon, Ninville, Ormoy-les-Sexfontaines, Oudincourt, Poinson-les-Nogent, Poulangy, Riaucourt, Rochefort-sur-la-Côte, Rouécourt, Sarcey, Sexfontaines, Soncourt-sur-Marne, Thivet, Verbiesles, Vesaignes-sur-Marne, Viéville, Vignory, Vitry-les-Nogent, Vouécourt et Vraincourt.

Pour la mensualisation de l'assainissement :

Ageville, Blaisy, Briaucourt, Buxières-les-Villiers, Cerisières, Colombey-les-2-Eglises, Esnouveaux, Foulain, Froncles, Juzennecourt, Lanques-sur-Rognon, Laville-aux-Bois, Luzy-sur-Marne, Marnay-sur-marne, Neuilly-sur-Suize, Oudincourt, Poinson-les-Nogent, Poulangy, Riaucourt, Rizaucourt-Buchey, Sarcey, Semoutiers, Montsaon, Soncourt-sur-Marne, Thivet, Verbiesles, Vesaignes-sur-Marne, Viéville, Vignory, Vitry-les-Nogent et Vouécourt.

Si votre commune ne figure pas dans ces listes, il convient de prendre l'attache du syndicat en charge de l'eau et/ou assainissement sur votre commune (voir entête de vos précédentes factures ou se rapprocher de votre mairie)